

Perspectives 2008-2009

Alliance des éditeurs indépendants

Née au printemps 2002, l'Alliance des éditeurs indépendants s'est ancrée petit à petit dans la réalité socioprofessionnelle de son domaine d'action ; jusque fin 2003, on peut considérer qu'elle s'est attachée à assoir le collectif de professionnels du livre et sa stratégie. De 2004 à juillet 2007, la phase de développement raisonné a permis de légitimer son action, son mode de développement et son organisation – aujourd'hui encore plébiscitée par les éditeurs. **En juillet dernier, s'est ouvert une nouvelle phase de la vie de l'Alliance.** En effet, lors de la tenue des Assises internationales de l'édition indépendante, l'ensemble de ses membres – ainsi que les représentants de plusieurs collectifs de professionnels du livre – ont définis ensemble la politique, la stratégie et les actions que l'Alliance pourrait mener au cours des 3 prochaines années.

Nous nous devons donc de baser ces « perspectives 2008-2009 » sur les propositions principales issues des Assises. Il est essentiel, en effet, d'en référer constamment à la parole des membres – que nous avons passé beaucoup de temps à consulter en amont et lors de la rencontre. Ainsi, trois ensemble, trois documents issus des Assises guident la rédaction de cet exposé : **la Déclaration internationale des éditeurs indépendants** nous permet de mettre en avant les valeurs communes à tous les membres, les constats et les propositions générales ayant fédérés les 45 nationalités présentes. Ce texte présente l'unité du mouvement, ses valeurs fondamentales sans lesquelles il serait difficile d'agir ensemble. C'est un document essentiel à notre action, dont on peut déduire de nombreuses actions de terrain. **Les orientations générales de l'Alliance** pour la nouvelle période ont fait l'objet de tout un travail de collecte ; elles permettent de préciser ce qu'est ou n'est pas l'Alliance, quelles doivent être ses priorités, y compris en terme d'organisation interne. Enfin, sans entrer trop en détail dans le long **programme prévisionnel d'action** qui est issu des Assises, nous mettrons en avant **une méthode de priorisation** – sinon de sélection – des projets qui seront soumis à l'Alliance. Un quatrième document clôt ce dossier ; le **budget prévisionnel** de l'Alliance pour les années 2008-2009 présente de façon brève les actions qui sont envisagées à ce jour pour les deux prochaines années. Il reste tout à fait provisoire – de nombreux points étant encore à discuter.

1. Défendre et promouvoir les valeurs communes

1.1 Méthode pour aboutir à une Déclaration

La Déclaration internationale des éditeurs indépendants, pour la protection et la promotion de la bibliodiversité s'est construite au fil des quatre journées qu'ont durées les Assises, s'enrichissant quotidiennement de constats et de propositions. Le mercredi 4 juillet 2007, après quatre heures de débat entre les 75 éditeurs présents, en anglais, en espagnol et en français, la Déclaration a été validée collectivement, dans son contenu et jusque dans sa forme.

Ce texte – entièrement négocié interculturellement – constate, dénonce mais aussi propose et suggère. De ce texte engagé, transparaissent sans mal les grandes valeurs, les grands principes qui structurent ce collectif de 45 nationalités différentes : le rôle social et culturel positif de l'éditeur indépendant dans l'information et la formation des personnes ; l'importance du dialogue interculturel, de l'action collective, de la défense de la diversité culturelle. Cet ensemble nous permet d'affirmer aujourd'hui que nous avons bien, malgré toute notre diversité, des valeurs communes essentielles à l'action.

1.2 Les points essentiels

Le texte de la Déclaration est aussi l'occasion de faire le point sur des problèmes collectivement rencontrés par les éditeurs indépendants.

- **Toute forme de censure** est bien entendu condamnée ; l'originalité repose ici dans la distinction de la censure frappant les éditeurs directement (en Iran par exemple), indirectement (et en

particulier découlant de causes administratives et juridiques), ou même relevant de l'auto censure (présente en particulier dans les pays développés).

- **Le dialogue entre les cultures est en danger** ; il faut mettre en place de façon urgente des fonds d'aide à la traduction, pour contrer l'isolement d'aires géoculturelles (monde anglophone, monde arabophone par exemple) ; par ailleurs, les coéditions sont vues aussi comme un outil utile au dialogue des cultures.
- **La mondialisation économique dessert la diversité culturelle** ; les États doivent être souverains en matière de politiques culturelles – dans le respect de la liberté d'expression et des droits de l'homme. Les États doivent mettre en place des politiques fiscales favorisant l'émergence d'une chaîne du livre nationale.
- **La solidarité avec les autres acteurs de la chaîne du livre** est fortement mise en avant ; une véritable « communauté de destins » est revendiquée avec les libraires indépendants, agents culturels et sociaux fondamentaux pour la formation et l'information des personnes.
- On notera aussi que les signataires ont souhaité évoquer aussi leurs responsabilités : « Nous sommes conscients que, tout en luttant et revendiquant nos droits, il nous faut **affirmer dans le même temps nos devoirs et nos responsabilités** – qu'elles soient culturelles, sociales ou environnementales ».
- La Déclaration se termine par un appel adressé aux éditeurs indépendants « partout dans le monde » **à se regrouper dans des collectifs** permettant de faire entendre leur voix.

Lors des deux prochaines années, la Déclaration continuera à être largement diffusée auprès des professionnels du secteur, des institutions internationales, des gouvernements, des lecteurs. Le texte existe aujourd'hui en français, en anglais, en espagnol, en portugais, en italien, en arabe et en farsi. Plusieurs milliers d'exemplaires sont actuellement en cours de diffusion. Au-delà de la médiatisation de ce texte, c'est l'ensemble de valeurs, de constats et de propositions qu'il porte qui doivent guider l'action de l'Alliance dans les années à venir. Sans entrer trop dans le détail, il nous encourage par exemple très concrètement à renforcer le soutien aux opérations de traductions vers l'anglais ou vers l'arabe, à aider la mise en place de collectifs d'éditeurs indépendants, à militer pour le prix unique du livre... Chacun des points du texte peut donner lieu à des actions de terrain.

2. Préciser la stratégie : les orientations générales pour la période 2008-2009

2.1 Méthode pour définir les orientations générales

Pour réfléchir aux orientations générales de la nouvelle période, nous avons soumis à tous les éditeurs membres de l'Alliance un questionnaire de 60 propositions, classées dans 12 rubriques relevant autant de la gouvernance associative (ex. le rôle des réseaux linguistiques, le Bureau de l'Alliance, les budgets, etc.) que de la mise en œuvre (les modalités des coéditions, les actions de plaidoyer, etc.). Nous avons souhaité n'éviter aucune question sur notre pratique et sur notre organisation. Trois mois avant les Assises, nous avons récoltés 50 % des questionnaires, ce qui nous a permis de dresser une première analyse de ces résultats partiels. Cette analyse – transmise à tous les participants – permettait à la fois de retrouver les propositions personnelles de chacun tout en constatant la façon dont elles s'intégraient dans le choix collectif. Déjà, des orientations générales ressortaient de ce premier travail. Lors de Assises, les informations manquantes ont été collectées, les résultats généraux ont été confrontés aux résultats exprimés par réseaux linguistiques, l'ensemble discuté et amendé. Nous arrivons donc à dégager des tendances nettes sur la grande majorité des 12 rubriques.

2.2 Les orientations générales retenues (et celles qui ne l'ont pas été)

- **Les actions essentielles de l'Alliance :** « *L'Alliance doit avant tout défendre et promouvoir la bibliodiversité et l'édition indépendante* » et « *L'Alliance doit avant tout permettre à ses membres de travailler ensemble (projets de traductions, de coédition, etc.)* ». Ce sont donc là les deux actions essentielles de l'Alliance qui ont été retenues par les alliés.
- **Les modalités de développement de l'Alliance** doivent très clairement permettre de « *Renforcer la connaissance mutuelle – à dimension humaine – des éditeurs membres entre eux ; favoriser plus les rencontres et les participations aux salons et foires du livre* ». Par ailleurs, les éditeurs souhaitent que l'Alliance reste avant tout et majoritairement un réseau de maisons d'édition, représentées individuellement, même si des collectifs peuvent devenir membres.
- En ce qui concerne **le Bureau de l'Alliance**, il est très important pour les alliés que « *les coordinateurs des réseaux linguistiques (...) rencontrent au moins une fois par an, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'association, les membres du Bureau de l'Alliance* ». Par ailleurs, les éditeurs ne souhaitent pas du tout que les éditeurs ou les coordinateurs des réseaux siègent au Bureau.
- A propos du **rôle de l'équipe permanente** les membres affirment très nettement là encore que « *L'équipe permanente, en plus de son rôle de secrétariat au service des éditeurs, doit avoir un pouvoir d'initiative, en particulier pour proposer directement des projets aux membres (ex. coédition des 100 propositions du Forum Social Mondial, coédition L'Ombre d'Imana) ou proposer des rencontres (ex. Les éditeurs du monde latin et la bibliodiversité, Guadalajara, novembre 2005)* ». Enfin, les éditeurs ne pensent pas qu'il soit important que l'équipe permanente reflète le visage international de l'Alliance en embauchant des salariés de différentes origines – c'est l'Alliance elle-même qui est porteuse de cette diversité.
- A propos des **réseaux linguistiques** les éditeurs souhaitent « *organiser systématiquement des rencontres internationales par réseaux linguistiques une fois par an, si possible en marge ou en amont d'un salon du livre* ».
- Au sujet des **outils** de notre Alliance, 3 propositions sont très proches les unes des autres : les alliés veulent à la fois « *Mettre en place systématiquement des catalogues collectifs dans chaque réseau linguistique* », mais aussi que « *Le site Internet doit présenter une sélection des ouvrages publiés par les membres, qu'ils soient réalisés avec l'aide de l'Alliance ou non* », et enfin qu'il faut « *Privilégier la mise en place de catalogues collectifs liés à une manifestation particulière : catalogue collectif du réseau hispanophone pour la Foire du livre de Francfort, par exemple* ». Globalement, c'est dans cette rubrique que les écarts entre les propositions sont les moins importants. A noter tout de même un décrochage en ce qui concerne

la dernière d'entre elle : les éditeurs pensent que les trois langues de travail de l'Alliance (français, anglais, espagnol) sont suffisantes pour l'instant.

- En matière d'affectation des **budgets de l'association**, deux propositions sont également retenues : « *Au vu de la répartition des budgets, il est nécessaire de consacrer plus de ressources aux projets éditoriaux* » et « *Mettre en place des bourses pour faciliter les séjours et les échanges d'expérience et de pratiques entre éditeurs* ». Les membres ne souhaitent pas que les budgets concernant les projets soient déconcentrés vers les réseaux linguistiques et gérés par les coordinateurs.
- En ce qui concerne **la connaissance du milieu éditorial**, il apparaît très nettement que les éditeurs veulent « *Poursuivre et renforcer la réflexion sur l'indépendance de l'édition et son importance* ».
- Quant à **l'animation d'un programme de soutien aux coéditions**, les réponses sont plus nuancées : les éditeurs ont mis au même niveau de priorité le fait de « *Concentrer les moyens (aide à la traduction, au transport...) sur les processus de coédition comptant au moins trois coéditeurs* », et « *d'augmenter les aides à la traduction pour les ouvrages coédités par les membres du réseau* ».
- En ce qui concerne **les modalités** de mise en place des coéditions solidaires, les éditeurs veulent très fortement « *Poursuivre la réflexion et l'application de la solidarité (« le livre équitable ») au sein de chaque projet de coédition, en particulier par la systématisation de la mutualisation des choix éditoriaux, la mutualisation et la péréquation des coûts selon un zonage géographique (ou selon une autre logique, par exemple selon le chiffre d'affaire de la maison d'édition)* ».
- Quant aux **liens avec les autres professionnels du livre**, les membres de l'Alliance plébiscitent la proposition suivante : « *Renforcer, pour chaque réseau linguistique, les liens avec les libraires et les collectifs de libraires* ». Ils proposent aussi de « *Favoriser la présence à des rencontres ou des débats entre professionnels du livre et de la lecture (par exemple à l'occasion de Salons du livre)* ».
- Pour les **actions de plaidoyer**, les éditeurs veulent « *Renforcer la présence de l'Alliance auprès des institutions internationales pour les sensibiliser aux enjeux de l'édition indépendante (UNESCO, Union Latine, OIF, etc.)* ». Pas très loin derrière, il nous faut « *Développer les interpellations et les appels adressés aux pouvoirs publics (État, Région, Municipalité, etc.)* ».

2.3 Statut des orientations générales et spécificités par réseaux linguistiques

Si les orientations générales s'imposent de fait à tous les membres de l'Alliance – autant que possible - quelques uns des réseaux linguistiques de l'Alliance ont souhaité conserver pour leur propre fonctionnement - quand cela ne contrecarrerait pas le fonctionnement collectif - des orientations qui n'ont pas été choisies par la majorité. Ainsi, par exemple, le réseau anglophone pense qu'il est plus important de développer son réseau linguistique de façon à avoir plusieurs éditeurs pour chaque pays représenté. Ces spécificités ont été présentées et validées collectivement lors des Assises.

3. Agir en priorisant : le programme prévisionnel d'action et une méthode de priorisation des projets

3.1 Le programme prévisionnel d'action

Le programme prévisionnel des actions de l'Alliance pour les deux années à venir est constituée de la liste des projets présentés par les 5 réseaux linguistiques, complété individuellement par les éditeurs lors des réunions plénières.

Le programme prévisionnel d'action est important – il représente plusieurs pages ! – il ne s'agit pas de le détailler ici. Tout au plus reprendrons nous quelques unes des actions – classées par rubriques – qui semblent devoir être menées en 2008-2009, parmi les plus symboliques de l'action collective de l'Alliance.

Gouvernance de l'Alliance

- Il est important que les coordinateurs des réseaux linguistiques rencontrent au moins une fois par an, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'association, les membres du Bureau de l'Alliance. Si les éditeurs ne souhaitent pas siéger au Bureau, ils pensent en effet qu'une rencontre avec les administrateurs peut être utile. C'est d'ailleurs aussi une demande des membres du Bureau.
- Ce serait aussi l'occasion pour que les coordinateurs se rencontrent entre eux pour parler de l'évolution de leurs réseaux respectifs.

Les projets éditoriaux

- Tous les membres appellent à la création de fonds d'aide à la traduction.
- Ils demandent en particulier que les aides à la traduction pour les ouvrages coédités par les membres soient systématiques et importantes.

Les outils collectifs

- Les éditeurs souhaitent la mise en place d'un centre de documentation professionnelle *on line* ; en effet, la circulation des œuvres, les informations essentielles à la publication sont bien souvent éparées. Chacun constitue son « trésor de guerre » ; il s'agit ici au contraire de mutualiser toutes les informations qui peuvent aider l'éditeur et le sortir de son isolement.
- La collection Etat des lieux de l'édition pourrait exister de façon autonome dans d'autres langues que le français. Tous les éditeurs souhaitent en tous les cas la rédaction d'un dossier sur la notion de bibliodiversité.
- D'une façon générale, il s'agit de construire à partir de l'existant mais avec des ajouts conséquents, un centre de ressources documentaire intégrant à la fois la dimension numérique (base de donnée dédiée, site ressource), la dimension papier (Etat des lieux de l'édition), et la dimension événementielle (avec la poursuite des actions de plaidoyer).

Présence aux salons et foires du livres

- Les éditeurs ont tous appréciés les stands collectifs qui ont pu être mis en place grâce à l'Alliance. Ils souhaitent que ce type d'opération soit renouvelé.
- Par ailleurs, pour améliorer la communication des éditeurs auprès du public, les membres souhaitent avoir recours à des catalogues collectifs qui pourraient par la suite être distribués par chaque éditeur présent sur les différents salons.

Actions de plaidoyer

- Les éditeurs souhaitent renforcer la présence de l'Alliance auprès des institutions internationales pour les sensibiliser aux enjeux de l'édition indépendante (UNESCO, Union Latine, OIF, etc.).
- Il serait bon d'avoir recours à des "ambassadeurs de la bibliodiversité". Les ambassadeurs – membres de l'Alliance – se rendraient dans un pays d'un autre continent que le leur (dans une logique de préférence sud-sud) pour présenter les actions de l'Alliance, pour promouvoir et défendre la bibliodiversité.

3.2 Une méthode pour sélectionner et prioriser

Autant qu'un programme prévisionnel d'action – qui peut n'être qu'un très long catalogue de projets – nous avons besoin pour aborder cette nouvelle période sereinement, d'une méthode permettant de transformer un projet en action – une méthode visant donc à prioriser et à sélectionner. Pour passer d'un projet à une action concrète – nécessitant la mobilisation de moyens, il s'agit de sélectionner et de définir le niveau de priorité. Pour éviter l'arbitraire, nous avons souhaité mettre en place une méthode très simple : elle doit nous permettre de vérifier si le projet correspond aux attentes de nos membres, et avec quelle « intensité ». Les Assises nous ont outillé ; il est possible aujourd'hui de nous appuyer méthodologiquement sur les trois documents que nous avons utilisés déjà – Déclaration, orientations majoritaires et attentes des réseaux linguistiques.

- Pour devenir une action de l'Alliance, un projet devrait se trouver au croisement d'un maximum **des thèmes de la Déclaration** (que l'on peut définir par une liste de mots clés). Par exemple, une opération de traduction couplée à un processus de coédition à partir d'un livre traitant d'un thème censuré dans certains pays sera au croisement des thèmes : TRADUCTION, COEDITION, LIBERTE D'EXPRESSION, CENSURE. Ce n'est qu'un exemple, certes un peu idéal, mais qui permet de bien illustrer notre propos. Plus les croisements avec des thèmes de la Déclaration seront nombreux, plus le projet pourra être sélectionné et/ou priorisé.
- **Les orientations majoritaires de l'Alliance** – telles qu'elles ont été définies par la majorité et confirmées lors des Assises – doivent être prises en compte pour évaluer le degré de pertinence d'une action demandant le soutien de l'Alliance. Ainsi, une rencontre internationale se tiendra de préférence en marge d'une foire ou d'un salon du livre ; les coéditions devront compter au moins 3 membres de l'Alliance pour ouvrir droit à un soutien, etc. Là encore, plus un projet sera en résonance avec un grand nombre d'orientations, plus il sera susceptible de devenir une action.
- **Les attentes des réseaux linguistiques**, définies collectivement, doivent bien entendu être étudiées en priorité – elles passent par exemple avant tout projet proposé par l'équipe permanente ou par un tiers. Plus une attente est transversale à plusieurs réseaux, plus elle est prioritaire.
- Il semble essentiel de rajouter un critère concernant **le potentiel de croisement entre réseau** d'un projet. Il s'agit non pas de constater seulement que la demande provient de plusieurs réseaux (information présente dans la rubrique Attente des réseaux), mais de préciser si, à nos yeux, le projet dispose d'un potentiel de croisement entre réseau, et si oui, en quoi. Par ailleurs, il serait souhaitable que **l'emprunte écologique** de chaque projet soit prise en compte lors de leur étude.

Cette méthode de travail a été formellement adoptée par le Bureau de l'Alliance le 18 septembre 2007. Elle devrait aider l'équipe permanente à évaluer les projets qui lui sont soumis – et à argumenter ses décisions.

Un exemple d'application de la méthode des croisements

Documents sources	Projet 1	Projet 2	Projet 3
DECLARATION	Correspond aux thèmes X, Y et Z : au croisement de 3 thèmes	Correspond aux thèmes X et Y : au croisement de 2 thèmes	Correspond au thème X
ORIENTATIONS GENERALES	Correspond aux orientations X et Y : au croisement de 2 orientations	Peu de correspondance	Correspond à l'orientation X
ATTENTES DES RESEAUX	Pas de demande de la part des réseaux (initiative équipe)	Correspond aux attentes des réseaux X, Y et Z.	Correspond à la demande du réseau X
CROISEMENT ENTRE RESEAUX	Croisement potentiel x et y (même si pas de demande)	Croisement x, y et z.	Pas de croisement identifiable
A LA CROISEE...	Au croisement de 5 préoccupations de l'Alliance, sans demande des éditeurs.	Au croisement de 5 préoccupations de l'Alliance, avec une forte demande des éditeurs.	Au croisement de 3 préoccupations de l'Alliance.

Etudier un projet à la lumière de ces différents critères et montrer à chaque fois en quoi il se positionne à la croisée de plusieurs thèmes / orientations / attentes, ne doit pas conduire à une pratique trop procédurière, empêchant les innovations et les intuitions. Tout au plus s'agit-il d'un guide, d'une pratique saine, qui nous permet de sélectionner un projet, de le prioriser, de lui attribuer des moyens pour le mettre en action. Cette méthode nous aidera aussi à montrer autant que possible les liens existants entre les actions soutenues et l'ensemble des décisions prises par les éditeurs lors des Assises – elle serait, en ce sens, un élément du *reporting*. Par ailleurs, pour être complet, il s'agirait de vérifier aussi, dans un deuxième temps, l'adéquation d'un projet envisagé avec la volonté « contractualisée » (Fondation, Région, OIF, etc.) des institutions partenaires de l'Alliance.

Enfin, *last but not least*, les résultats pourront être pondérés par l'importance des moyens que la mise en oeuvre du projet nécessiterait. Le chiffrage de chacun des projets est une donnée essentielle pour prioriser : ceux qui entrent dans les « marges de manœuvre financières » de l'Alliance sont plus faciles à transformer en action. Mais ce paramètre ne doit pas pour autant primer sur les autres ; si un projet est à la croisée de très nombreuses préoccupations de l'Alliance, mais coûteux, il pourrait donner lieu à des recherches de financement spécifiques.

A partir d'un texte politique, d'orientations générales claires, d'un programme d'action – mais surtout d'une méthode de priorisation – l'Alliance devrait être capable de gérer de façon cohérente et stratégique les moyens dont elle aura la responsabilité sur la période 2008-2009.



**38, rue Saint Sabin
75011 Paris – France
Tel. 00 33 (0)1 43 14 73 66
Fax 00 33 (0)1 43 14 73 63**

Association **d'intérêt général à but non lucratif**. **Position fiscale** vérifiée auprès des autorités fiscales de Paris-Est (France). **Comptes 2004, 2005 et 2006 certifiés** par un expert comptable - cabinet SOFIDEEC, Paris (France). Utilisation des données collectées par l'Alliance **respectueuse de la loi Informatique et liberté** (déclarées à la Commission nationale de l'informatique et des libertés - France). **Une comptabilité analytique** sur les comptes de classe 6 et 7 (recettes – charges) pour un meilleur suivi des allocations de fonds. **Les rapports annuels** (moraux et financiers) de l'Alliance, validés par l'Assemblée générale, disponibles auprès de l'équipe permanente sur simple demande. Les documents de communication de l'Alliance sont imprimés **sur papier recyclé**. **Les consommables** utilisés par l'Alliance sont le plus souvent issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable.